



Informations sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports

CONTENTS

1

Résumé de l'Année de l'« Organisation des ONPV »

2

Année de l'« Organisation des ONPV »
Résumé graphique du nombre de rapports
sur la description des ONPV par région de
la FAO

3

Statistiques des descriptions d'ONPV
publiées sur le PPI (au 29 février 2016)

Résumé de l'Année de l'« Organisation des ONPV »

L'Année de l'« Organisation des ONPV » a duré d'avril 2015 à mars 2016. Pendant cette période, 17 nouveaux rapports sur la description des ONPV ont été mis en ligne par les pays sur le PPI, tandis que 26 rapports existants ont été mis à jour, soit 24% de l'ensemble des rapports sur cette question. Les mois les plus actifs ont été juin, juillet et septembre 2015, avec respectivement 7, 10 et 8 rapports soumis. Des informations plus détaillées sur la ventilation mensuelle du nombre de rapports nouveaux et mis à jour sont présentées en page 3.

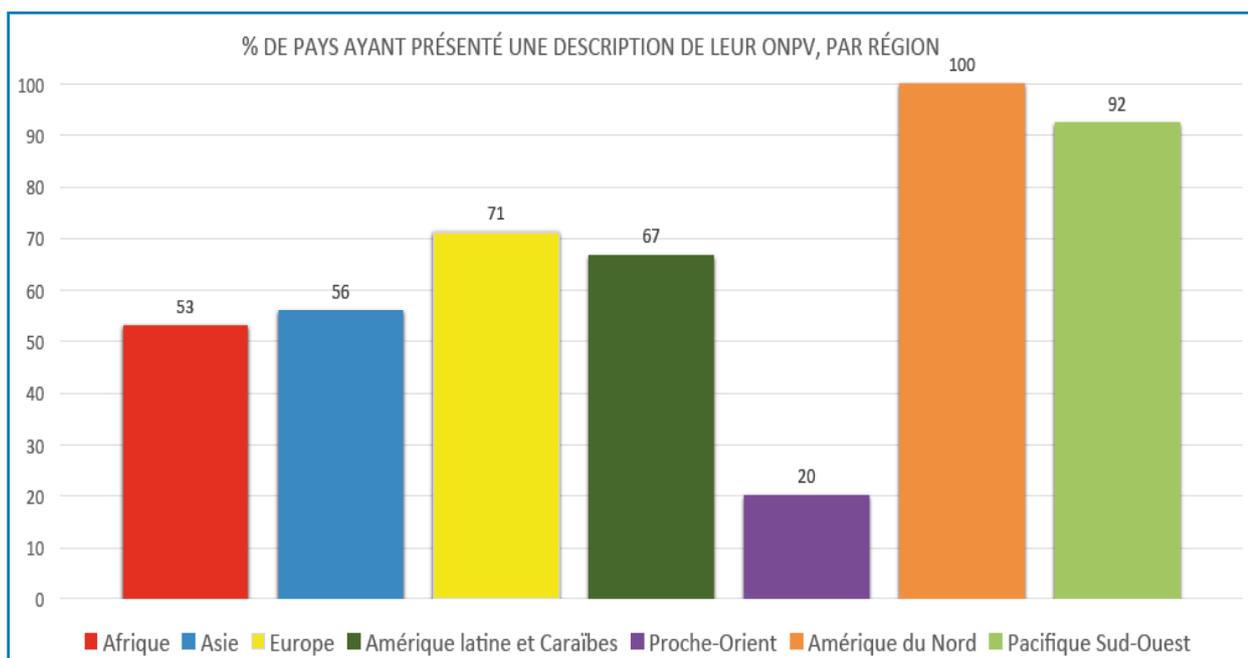
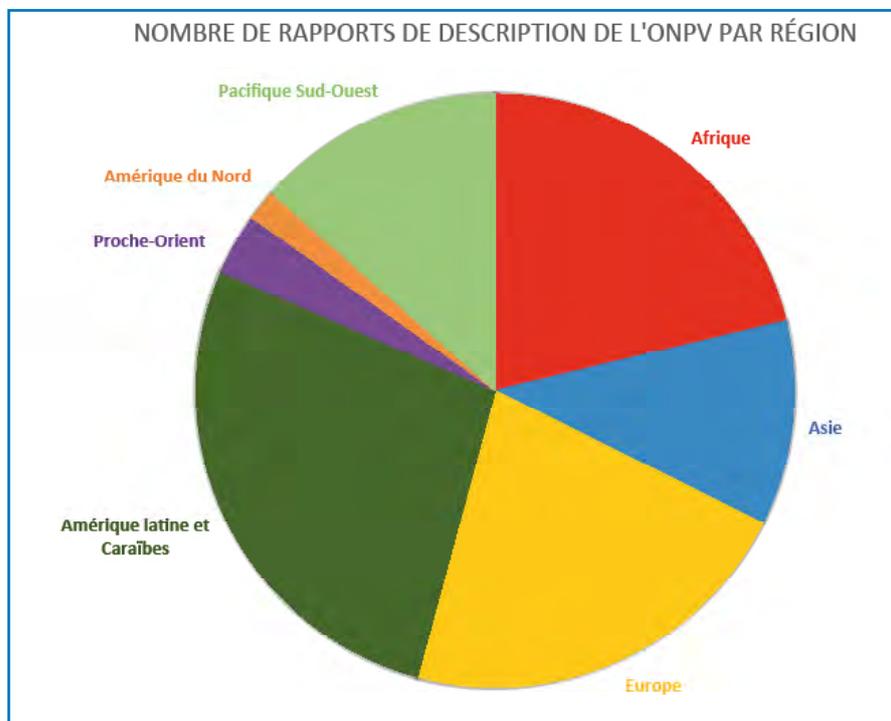
Au total, 179 rapports sur la description des ONPV sont publiés sur le PPI. Sur les 182 Parties contractantes à la CIPV, 112 ont présenté un rapport sur les obligations nationales en matière d'établissement de rapports. Les régions les plus promptes à présenter leur rapport ont été l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest, avec des taux de présentation de rapport de 100 % et 92 % respectivement. Les régions ayant présenté le plus grand nombre de rapports ont été l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Europe et l'Afrique avec respectivement 49, 39 et 38 rapports. Des informations plus détaillées concernant la présentation de rapport sur la description de l'ONPV sont présentées en page 2.

La prochaine année, consacrée au signalement des organismes nuisibles, durera d'avril 2016 à mars 2017. Les bulletins d'information sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports fourniront des conseils aux éditeurs et des informations statistiques et aborderont les derniers développements dans ce domaine.

Année de l'« Organisation des ONPV »

La présente série de bulletins d'information (1 à 12) sera publiée d'avril 2015 à mars 2016 et traitera des objectifs et du fonctionnement des ONPV. Nous vous invitons à lire chacun de ces bulletins.

Année de l'« Organisation des ONPV » Résumé graphique du nombre de rapports sur la description des ONPV par région de la FAO



Le saviez-vous ?

Il peut arriver que les coordonnées (courriel, par exemple) d'un PCO puissent changer, même si le PCO en question demeure à son poste. Par exemple, les adresses de courriel des PCO du Japon et du Libéria ont été récemment mises à jour.

La liste complète des adresses de courriel mises à jour de l'ensemble des PCO peut être téléchargée en cliquant sur le bouton « Extract CSV file » [sur le PPI](#).

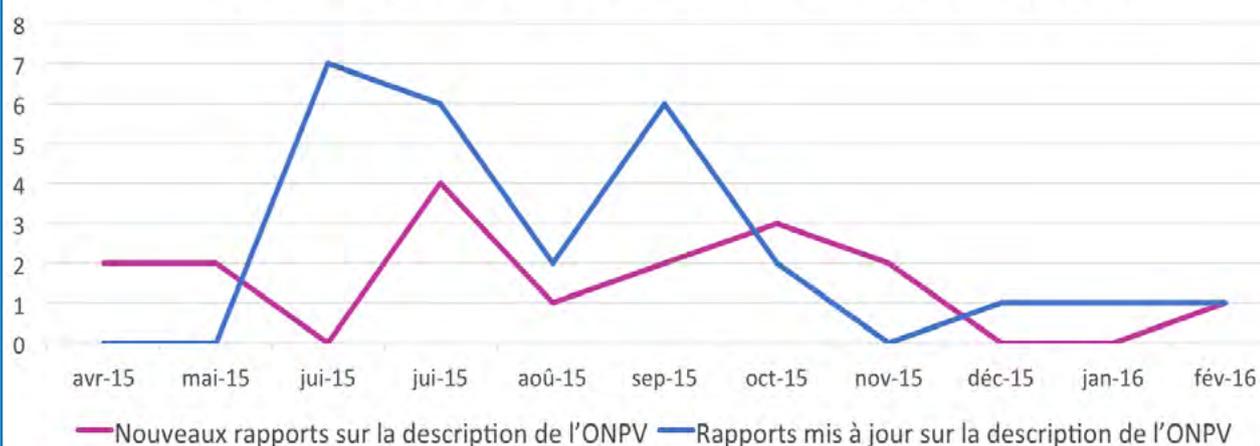


Statistiques des descriptions d'ONPV publiées sur le PPI (au 29 février 2016).

Description de l'ONPV				Janvier 2015 - février 2016		
	Région	Nombre de parties contractantes	Nombre de parties déclarantes	Nombre de rapports	Nouveau	Mise à jour
Afrique		49	26	38	3	3
Asie		25	14	20	2	2
Europe		45	32	39	2	9
Amérique latine et Caraïbes		33	22	49	5	12
Proche-Orient		15	4	6	3	0
Amérique du Nord		2	2	3	0	0
Pacifique Sud-Ouest		13	12	24	8	6
Total		182	112	179	23	32

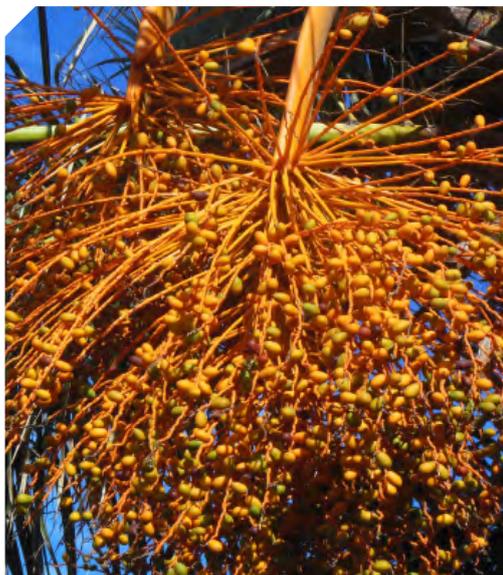
Description de l'ONPV		Février 2016	
Région	Partie déclarante	Nouveau	Mise à jour
Afrique	-	0	0
Asie	-	0	0
Europe	France	0	1
Amérique latine et Caraïbes	-	0	0
Proche-Orient	Bahreïn	1	0
Amérique du Nord	-	0	0
Pacifique Sud-Ouest	-	0	0

NOMBRE EFFECTIF DE RAPPORTS : AVRIL 2015-FEVRIER 2016



Changements de points de contact en février 2016

En février 2016, les pays suivants ont nommé de nouveaux points de contact : Irak, Liban, Pologne, Soudan, Ukraine.



Réfléchissez avant de voyager : prenez toute la mesure des conséquences de vos actes.

Ne vous est-il jamais arrivé de ramener de voyage des bibelots en bois, des fleurs ou des produits agricoles pour les offrir à vos amis ou à votre famille ? La prochaine fois, ONGEZ un instant aux éventuelles conséquences d'un tel choix. Il se peut que vous introduisiez dans votre pays des organismes nuisibles susceptibles d'avoir des effets négatifs très importants sur l'économie, la sécurité alimentaire ou l'environnement.

Mieux vaut prévenir que guérir
Agissez de façon responsable !

SIGLES ET ACRONYMES

CIPV	Convention Internationale pour la protection des végétaux
CMP	Commission des mesures phytosanitaires
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
NROAG	Groupe consultatif sur les obligations nationales en matière d'établissement de rapports
ONPV	Organisation nationale de la protection des végétaux
ORPV	Organisation régionale de la protection des végétaux
PC	Partie contractante à la CIPV
PCO	Point de contact officiel d'une Partie contractante à la Convention
PPI	Portail phytosanitaire international (www.ippc.int/fr)

LIENS UTILES

Rôle des points de contact de la CIPV

<https://www.ippc.int/fr/publications/role-ippc-official-contact-points/>

Formulaire de notification du point de contact de la CIPV

<https://www.ippc.int/fr/publications/ippc-official-contact-point-notification-form/>

Formulaire de notification de l'éditeur PPI

<https://www.ippc.int/fr/publications/ipp-editor-nomination-request-nppos/>

Manuel d'utilisation du PPI à l'attention des utilisateurs et éditeurs (2013) et Manuel d'utilisation du PPI (Module IV) NOUVELLE VERSION (février 2015).

<https://www.ippc.int/fr/publications/user-and-editor-guide-international-phytosanitary-portal/>
<https://www.ippc.int/fr/publications/80405/>

Informations générales sur les obligations nationales en matière d'établissement de rapports

<https://www.ippc.int/fr/core-activities/information-exchange/nro/>

Bulletins d'information sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports (éditions précédentes)

<https://www.ippc.int/fr/core-activities/information-exchange/nro/the-year-of-the-official-contact-point/>
<https://www.ippc.int/fr/core-activities/information-exchange/nro/the-year-of-the-organization-of-the-nppo/>

Résumé des informations sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports communiquées par les pays

<https://www.ippc.int/fr/countries/>

Liste des points de contact de la CIPV

<https://www.ippc.int/fr/countries/all/contactpoints/>

Résumé des signalements d'organismes nuisibles communiqués par les pays

<https://www.ippc.int/fr/countries/all/pestreport/>



Coordonnées de la CIPV

Convention Internationale pour la Protection des Végétaux (CIPV)

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome (Italie)

Tél: +39 06 5705 4812

Courriel: ippc@fao.org | Site Internet: www.ippc.int